



Remboursement crédit immobilier

Par **fonfonsd**, le **27/12/2013** à **17:11**

bonjour, j'ai vendu un bien immobilier locatif pour lequel j'avais un crédit immobilier en cours.

Suite à la vente le notaire a envoyé comme cela est prévu l'argent auprès de ma banque en demandant de solder mon crédit immobilier.

J'ai un problème, la banque ne l'a pas fait, elle a mis l'argent sur mon compte chèque et a utilisé une partie de l'argent pour solder un petit découvert que j'avais (autorisé le découvert). Maintenant je me retrouve avec une somme insuffisante pour solder ce crédit immobilier et donc celui-ci court encore.

Est ce légal de la part de la banque ?? merci